

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2015**

OBJET

**06 – CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LES
MERCREDIS ET LES PETITES VACANCES SCOLAIRES POUR
LES STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE SUR L'ANNEE
SCOLAIRE 2015-2016**

N° 2015-07-06

NOMENCLATURE : 4/2/1

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 19

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES,
Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON,
Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora
ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 9

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Yvon LERAT donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Absent : 1

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....19
ayant un pouvoir...9
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Pour faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants le mercredi au Centre de Loisirs et pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, février et Pâques), sur l'ensemble des structures enfance-jeunesse, il est nécessaire de recruter des adjoints d'animation de 2^{ème} classe non titulaires.

Au centre

14 postes pour le mercredi et pour les petites vacances
+ 1 poste supplémentaire les jours d'accueil d'enfants porteurs de handicap

Au Service Animation Jeunesse

3 postes pour les petites vacances scolaires

Au Tremplin

1 poste pour les petites vacances scolaires

Le nombre de postes variera en fonction du nombre d'enfants inscrits

Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE06-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015

Ces animateurs loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :

- D'EMETTRE un avis favorable à la création des emplois d'adjoint d'animation de 2^{ème} Classe, pour les mercredis et les petites vacances, sur les structures enfance-jeunesse, sur l'année scolaire 2015-2016, selon ce qui précède.

Pour extrait conforme,

Le 09 juillet 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE06-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015